



TERRA PRÊTA

Amendement organique utilisé pour pérenniser la microbiologie des sols et sa rétention en eau. Son procédé de fabrication se rapproche des indiens d'Amérique du Sud à l'époque précolombienne.

Rôles :

- Améliore la porosité du sol.
- Améliore la rétention de l'eau du sol.
- Apporte de l'humus et du carbone stable dans le sol.
- Est riche en minéraux et oligo-éléments.
- Dynamise la vie microbologique et énergétique d'un sol appauvri.
- Est riche en acide humique et fulvique.
- Diminue le lessivage du sol.
- Aide les plantes à renforcer leurs défenses immunitaires.

Mode d'emploi :

- Épandre au sol de préférence à l'automne ou à la plantation.
- Peut être utilisé pour enrichir un compost de jardin, un terreau à raison de 10 à 30 % du volume total.
- Dosage pour sols : 200 à 500g/m²

Recommandations d'emploi :

- Respecter le mode d'emploi.

Amendement organique.

Utilisable en **A**griculture **B**iologique.

- Produit contenant des oligo-éléments ; ne pas dépasser la dose préconisée.
- Ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après usage.

Stockage :

Conserver dans un endroit loin d'une source de chaleur et de lumière.

Composition :

- Lombricompost, basalte volcanique, poudre d'huître, chabasite.
- 52% de matières sèches, 19,9% de matières organiques, 0,66% d'Azote total, 90,29% d'Azote non uréique.
- En brut pour 1kg : Carbone organique : 99,5g, CaO : 9,2g, K₂O : 4,40g, P₂O₅ : 4,29g, MgO : 2,67g, Na₂O : <0,63g, Mn : 149,1mg, Zn : 62,070mg, Cu : 12,529mg.
- Rapport C/N : 15,1
- pH : 7,61

Conditionnement :

- Sac de 6kg, 10kg, 20kg, big-bag de 200 kg, 500 kg ou 1T.

Norme :

- NF U 44-051 (type 3)
- Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE 889/2008.

